

M. WILSON (Elgin) : Pour ce qui regarde l'ingénieur en chef des chemins de fer, le premier ministre et le ministre des chemins de fer nous assureraient, lors des sessions précédentes, que, aussitôt que le chemin de fer canadien du Pacifique serait terminé, le crédit additionnel de \$2,000 serait retranché des estimations. Nous l'avons toléré, espérant que cette promesse serait réalisée. On nous dit maintenant que le chemin de fer est achevé et, cependant, les \$2,000 apparaissent encore sous une autre forme. Le premier ministre nous assure que l'officier qui les reçoit est un serviteur très patriote et qu'il se sacrifie aux intérêts du pays pour la somme de \$6,000 par année. C'est certainement très généreux de sa part, et il me semble que le premier ministre doit lui en être très reconnaissant.

Sir JOHN A. MACDONALD : Oui, je le suis.

M. WILSON (Elgin) : Oui, sans doute ; mais nous payons un joli salaire pour cette reconnaissance officielle, un salaire tout à fait différent de celui que nous nous attendions à payer lorsque le chemin de fer canadien du Pacifique s'est trouvé achevé.

Quelques mots au sujet de M. Page. C'est, sans doute, un officier très habile, du moins, je suis porté à le croire, bien que certains partisans de l'honorable chef du gouvernement soient évidemment d'un avis contraire, puisque l'ordre du jour contient une motion pour mettre cet officier en accusation. Mais lorsque cet officier est ainsi menacé, il est peu convenable d'augmenter son salaire de \$1,500 par année, à moins que ce soit à titre de consolation.

Les canaux doivent être contruits et agrandis sous sa surveillance et, cependant, une menace de mise en accusation est suspendue au-dessus de sa tête par l'un des principaux amis du premier ministre.

Devons-nous comprendre qu'il s'agit présentement d'une compensation pour ces officiers, parce que l'un est sûr d'être mis en accusation et l'autre est un si bon patriote, qu'il est prêt à se sacrifier lui-même, et à briser ses relations, pour le service du pays.

Je ne puis comprendre le crédit relatif à M. Bradley ; mais la considération de ce crédit est remise. Il me semble que l'objet de ces crédits n'est pas parfaitement compris. Ils n'ont pas été mis à l'étude, et j'espère que le gouvernement trouvera, après avoir considéré le sujet, qu'il récompense un peu trop libéralement le patriotisme de l'un, tandis qu'il paie l'autre un peu trop cher, lorsqu'il se trouve menacé d'une mise en accusation, et qu'il supprimera ces augmentations.

Sir JOHN A. MACDONALD : Bien que mes explications puissent satisfaire l'honorable député d'Oxford (sir Richard Cartwright), elles ne satisfèrent pas l'honorable préopinant. J'ai entrepris plusieurs grands travaux, y compris la construction du chemin de fer canadien du Pacifique ; mais je n'entreprendrai jamais de satisfaire l'honorable député d'Elgin. Si nous jetons un coup d'œil sur les *Débats*, depuis que cet honorable député a l'honneur d'être membre de cette chambre, l'on ne trouvera pas, je crois, qu'il ait approuvé une seule mesure proposée, ou une seule déclaration faite par le gouvernement, et c'est pourquoi je renonce à la tâche de le satisfaire.

Pour ce qui regarde la mise en accusation de M. Page, ce sera une autre page de son histoire.

Sir JOHN A. MACDONALD.

Mais je répéterai que, d'après moi, les deux officiers dont il s'agit présentement sont tout à fait dignes des salaires qu'ils reçoivent actuellement. Le Canada est capable de payer à ses ingénieurs des traitements raisonnables pour leurs services, s'ils sont réellement de bons ingénieurs, et je crois que les deux hommes en question sont de bons ingénieurs et qu'ils rendent de précieux services.

L'honorable député a prétendu que j'avais promis de réduire le traitement de M. Schreiber, aussitôt que le chemin de fer canadien du Pacifique serait achevé. Je ne me souviens pas de cette promesse. Je me suis très peu occupé d'affaires de ce genre. Mon prédécesseur, M. Pope, en était chargé. Je ne veux pas dire que ce sujet n'ait pas été discuté et que je n'aie pas pris part à cette discussion ; mais je ne me souviens pas d'avoir fait une telle promesse, et cette question n'était pas, du reste, du ressort de mon département. Je suis convaincu que le comité sanctionnera ces deux augmentations, bien qu'elles ne satisfassent pas tout à fait l'honorable député d'Elgin.

M. WILSON (Elgin) : Je regrette profondément que le premier ministre ne puisse m'inspirer toute la confiance que je désirerais avoir en lui. J'ai connu l'histoire de l'honorable chef du gouvernement avant de venir siéger dans cette chambre. J'ai eu tout le temps désirable d'apprendre qu'un membre de la gauche pouvait difficilement obtenir satisfaction du premier ministre, si cette satisfaction devait dépendre uniquement des déclarations faites par cet honorable monsieur. Pourrais-je, un seul instant, attendre une satisfaction entière de l'honorable premier ministre, à moins qu'il ne me donnât la preuve évidente, une garantie réelle que les choses promises par lui seront accordées ? Je me souviens bien que l'honorable premier ministre leva, un jour, ses mains, en affirmant qu'elles étaient nettes, bien qu'elles ne le fussent pas. Je me souviens aussi que cet honorable monsieur, lors de certaines élections qu'il dirigeait, demandait une autre somme de \$10,000. Je me souviens encore, dans une autre occasion, qu'il leva les mains en disant : "Plaise à Dieu que je puisse mettre la main sur un certain individu," bien que, dans le même temps, il transmettait à l'évêque Taché \$1,000 pour faire sortir du pays le même individu. Peut-on s'attendre que je puisse maintenant croire l'honorable premier ministre sur parole ? L'honorable chef du gouvernement a pu construire le chemin de fer canadien du Pacifique. De fait, ce fut chose facile pour lui. Il a pu plonger ses mains jusqu'aux coudes dans le trésor public et exécuter cette entreprise ; il a pu l'exécuter en s'appuyant sur les ressources du pays.

Je conseille à l'honorable premier ministre, lorsqu'il aura des comparaisons et des déclarations à nous faire pour nous convaincre, de ne plus nous citer comme exemple la construction du chemin de fer canadien du Pacifique. Son front devrait rougir de honte pour plusieurs opérations en rapport avec ce chemin.

L'ORATEUR SUPPLÉANT.—A l'ordre.

M. WILSON (Elgin) : Je retire toute observation qui pourrait être contraire au règlement ; mais je désire ajouter ceci : si l'honorable premier ministre veut bien me démontrer sérieusement que je devais être convaincu par lui, je suis prêt à accepter toute proposition, ou législation de sa part, qui sera d'un intérêt public.